

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance	plénière

Vendredi 30 novembre 2018 – 14h00 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

- 1. Communications
- 2. Election d'un membre du Bureau (article 4 du Règlement)

3. Interpellations

- 3.1. de M. David Weytsman adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, concernant la promotion des cours d'empathie dans les écoles de la Région de Bruxelles-Capitale
- 3.2. de M. Julien Uyttendaele adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant le suivi de la formation « EVRAS » pour les élèves bruxellois

4. Question orale

4.1. de M. Hamza Fassi-Fihri adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement, concernant les ludothèques bruxelloises

5. Examen des projets et des propositions

- 5.1. Projet de décret relatif à la Cohésion sociale doc. 110 (2018-2019) n° 1 et 110 (2018-2019) n° 2
 - Rapporteur : M. Alain Maron
 - Discussion générale
 - Discussion des articles

5.2. Proposition de modification du statut du personnel des services permanents de l'Assemblée de la Commission communautaire française,

déposée par Mme Julie de Groote au nom du Bureau du Parlement francophone bruxellois

doc. 118 (2018-2019) nos 1 et 2

• Rapporteur : M. Serge de Patoul

- Discussion générale
- Discussion de l'article unique

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h00)

fixée(s) à 14h00.

7. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 15h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21